

La Direction de santé publique rend publique le rapport de la caractérisation préliminaire des sols dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda

Rouyn-Noranda, le 26 novembre 2020 - À l'été 2019, la Direction de santé publique (DSPu) de l'Abitibi-Témiscamingue a procédé à la caractérisation préliminaire des sols de plusieurs terrains dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda. L'objectif de cette investigation était de mesurer les concentrations d'arsenic, de cadmium et de plomb à la surface des sols, c'est-à-dire à une profondeur maximale de trois centimètres.

La DSPu estime que « les résultats concernant les terrains des écoles, des parcs, des CPE et des garderies en milieu familial, de même que les tronçons de ruelle du quartier Notre-Dame échantillonnés, sont en bonne partie rassurants. En effet, ceux-ci ont des niveaux de contamination en deçà des seuils applicables du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT) ». Par ailleurs, la DSPu estime que le remaniement des sols plus fréquents a eu pour effet de diluer la contamination, ce qui pourrait expliquer pourquoi peu ou pas de contamination ont été mesurées dans les secteurs résidentiels plus récents.

Cependant, parmi les 156 terrains résidentiels échantillonnés, un total de 36 terrains dépasse les critères applicables pour au moins un des trois contaminants. Ainsi, une contamination est constatée dans les proportions suivantes :

- 33 terrains sont contaminés par le cadmium;
- 10 terrains sont contaminés par l'arsenic;
- 4 terrains sont contaminés par le plomb.

Les propriétaires de ces terrains ont déjà été informés de ces résultats. La DSPu leur recommande des mesures préventives simples applicables au quotidien. Elle invite également l'ensemble des gens résidant dans le secteur urbain de Rouyn-Noranda à prendre connaissance de ces gestes, et ce, particulièrement si leur maison est ancienne et si leur terrain n'a jamais été remanié, puisque ces deux éléments sont susceptibles d'influencer à la hausse les concentrations de contaminant en surface des sols.

De plus, afin de connaître l'ampleur et l'étendue de la contamination, la DSPu recommande que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) poursuive la caractérisation des sols du périmètre urbain de Rouyn-Noranda, et ce, conformément à ses exigences. Suivant cette caractérisation, il est aussi recommandé de réhabiliter les terrains résidentiels dont les sols dépassent l'un des seuils fixés dans le RPRT pour l'arsenic, le cadmium ou le plomb. Les modalités en lien avec cette caractérisation et la réhabilitation des terrains seront établies par le MELCC au courant de l'hiver 2021.

Par ailleurs, la DSPu a prélevé des échantillons de sols dans le secteur du mont Powell, situé à 3 km au nord-ouest de la Fonderie Horne où une contamination des sols de ce secteur avait déjà été identifiée par le passé. De ce fait, il n'est pas surprenant d'observer que les échantillons de sol prélevés dans des sentiers de vélo ayant été peu remaniés présentent les concentrations en arsenic, en plomb et en cadmium les plus élevées. En lien avec la contamination de ce secteur, ceci incluant la plage du lac Marlon, la DSPu recommande d'établir une concertation avec la Ville de Rouyn-Noranda, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et le MELCC en vue de formuler des conseils de prévention et de protection.

Le rapport est disponible sur le site Web ([cliquez ici pour y accéder](#))

Pour consulter Gestes simples pour réduire son exposition aux sols contaminés ([cliquez ici](#))

-30-

Source : Sarah Charbonneau
*Adjointe à la PDG – affaires publiques
et relation avec les médias*

Pour entrevue : 1 833 230-9633
08_cisssat_communications@ssss.gouv.qc.ca